**Provence-Alpes-Côte d’Azur**

Marseille, le 1er octobre 2021

**Communiqué de presse**

Architecture d’urgence :

Constitution d’un groupe d’architectes formés

pour intervenir dans les zones sinistrées

en Provence-Alpes-Côte d’Azur

**La nuit du vendredi 2 octobre 2020, la tempête Alex s’est abattue sur les Alpes-Maritimes, provoquant des dégâts considérables. Porté par l’élan de solidarité, l’Ordre des Architectes PACA s’était mobilisé et avait permis à des architectes d’intervenir sur le terrain. Aujourd’hui, en partenariat avec la Fondation des Architectes de l’Urgence, l’Ordre constitue un groupe d’architectes formés, volontaires et solidaires qui serons prêts à intervenir dans toute la région lors des futures catastrophes naturelles.**

En 2020, au lendemain de la tempête Alex, l’Ordre a lancé [un appel à volontaires](https://www.architectes.org/actualites/appel-volontaires) auprès des architectes du département afin de les engager dans la réponse d’urgence et d’accompagner le travail des services de l’Etat. En moins de 3 jours, plus de 70 architectes de la région ont répondu à cet appel ; 23 d’entre eux avaient ensuite reçu la formation accélérée de la Fondation des Architectes de l’Urgence, et l’Ordre a ensuite pu envoyer 7 architectes pour compléter la mission d‘évaluation de la « Cellule Bâtimentaire » établie par la DDTM du 06.

Au-delà de la tempête Alex, c’est toute la région PACA qui est le théâtre de catastrophes naturelles récurrentes. Or, les architectes ont un rôle important à jouer dans la manière d’aménager et de construire, en prenant en compte les différents risques existant sur ce territoire, mais aussi dans la gestion de ces urgences afin de sécuriser les biens et les personnes de manière efficiente.

Dans ce contexte, l’Ordre des Architectes PACA souhaite donner une suite à l’engagement solidaire de 2020 en poursuivant le partenariat avec la Fondation des Architectes de l’Urgence et en relançant un appel à volontaires afin de constituer un groupe d’architectes qui soient formés à la gestion des urgences de manière approfondie. Au-delà de la formation de ceux-ci, l’Ordre vise la création d’un réseau d’architectes engagés et mobilisables rapidement en cas de catastrophe naturelle afin d’être préparés à intervenir rapidement et efficacement sur tout le territoire aux côtés des autorités.

L’appel à volontaires sera diffusé auprès des 2850 architectes de la région demain samedi 2 octobre, 1 an après la tempête Alex. Une première session de formation pour 30 architectes aura lieu les 1er, 2 et 3 décembre dans les Alpes-Maritimes, une seconde sera proposée au 1er trimestre 2022 à Marseille.